

REUNION DU 29 juin 2012  
A 20 h 30

**Absents :** Fabrice COMTE (pouvoir à Laurent SAPET), Myriam JEAN (pouvoir à Nathalie VILET)

**Urbanisme :**

Demandes de Certificat d'Urbanisme : Vierlinger (bochirol), Meyer (Vignet) ;  
Déclaration de travaux : Benguigui ( 2 velux sur toiture) Grande Rue  
Permis de construire : FORITE ( les Clôts) bâtiment professionnel  
Thibaut (les Bauds) rénovation de la grange  
Huchet ( mentelin - Deyras) extension et surélévation d'un bâtiment existant

**Travaux en cours :**

**Batiment de Deyras :** plus value de 1350 € sur le lot n° 3 Menuiserie intérieure, modification de deux fenêtres au rez de chaussée côté jardin. Le conseil prendra une décision en fin de chantier.

Avenant zinguerie ; sous traitance à Feasson à l'unanimité

Traçage électrique : 1400 € moins value à prendre en compte

**Tarifs gîtes ruraux 2013 :** une augmentation de 2 % est faite par rapport aux tarifs 2012. un supplément pour le chauffage de 20€ pour les locations de semaine et de 10 € pour les locations de Week-end sera mis en place pour la période du 01 novembre au 30 avril.

Proposition d'adhésion à l'association des communes forestières : le dossier sera réétudié lors d'un prochain conseil municipal. Des informations seront demandées à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien.

**Participation pour Assainissement Collectif :** La loi de finances a supprimé la Participation pour raccordement à l'égout ; Cette dernière sera remplacée par la Participation pour Assainissement Collectif . Après avoir délibéré le conseil municipal adopte les mêmes montants que la PRE soit 1500 €uros par logement créé dans la zone de l'assainissement collectif.

**Affaires scolaires :** Madame la Directrice de l'école Privée présente le projet d'école pour 2013 et demande la reconduction de l'intervenant musique pour les quatre classes durant l'année scolaire 2012-2013. le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention avec le Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse pour un montant de 2251.20 €uros soit 60% du montant réel. Le Conseil Général de l'Ardèche prend en charge la somme de 1500.80 Euros.

**Station d'épuration de Jomard :** le Juge d'expropriation rendra son jugement mi-juillet. Le propriétaire du terrain aura un délai de 1 mois après notification de l'arrêté pour faire appel de la décision.

**Divers :**

-Le puits de Navas présentait des signes de fatigue et devenait dangereux pour les riverains. Un groupe d'habitants a reconstruit l'édifice avec l'aide des engins communaux et la fourniture des matériaux. Cette opération est une réussite grâce à l'équipe de bénévoles du hameau de Navas et des environs.

-stationnement sur la bascule : le stationnement est interdit sur la bascule et l'accès à ce service public ne doit pas être empêché par des véhicules

-dépliants touristiques de la commune : une révision des informations doit être faite et permettre une nouvelle édition.

- lors du violent orage du mois de mai le garage d'une maison du village a été inondé.

- Boulodrome : problème d'infiltrations d'eau sur les jeux

- Cance Doux : le syndicat représente 28 communes, 13000 abonnés, 25000 habitants, 850 kms de réseaux, un rendement de tuyauterie à 73%. Le tarif moyen de l'eau est de 1.37 € par m<sup>3</sup> ; une recette d'eau de 900 000 € par an quasiment intégralement utilisée pour de l'investissement. Le fonctionnement représente 80000 €

## **Informations Communauté de Communes du Pays de Saint Félicien**

- Centre aéré : le programme de l'année 2012 est présenté. Les enfants de 4 à 11 ans seront accueillis durant 6 semaines de fonctionnement. Toutes les renseignements nécessaires seront fournis par la mairie ou la Communauté de Commune. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie.
- La crèche : 44 enfants inscrits dont 25 réguliers. Une prévision de 45% de remplissage avait été faite avant l'ouverture. Le taux d'occupation réel est largement au dessus
- Relais Assistante Maternelle : Une permanence sera assurée 1 jour ½ par semaine sur le communauté de Commune, la coordinatrice interviendra sur les secteurs de lamastre et de Vernoux les autres jours de la semaine.
  
- Un intervenant en charge des ados est peut être nécessaire : la réflexion est engagée.
- la loi de finance a mis un fonds de péréquation pour les communes et communauté de communes : la Communauté de Communes a délibéré pour que la somme de 23190 € lui soit reversée en totalité.
- Terroirs en fête : 8 manifestations sur 7 communes de la Communauté de Communes: l'inauguration aura lieu le 8juillet à Bozas.
- 24 h naturaliste autour de St Sorny : Un compte rendu présenté au cours de l'été. La Bio diversité des lieux est très importante.
- l'Ardèche Verte propose une programme d'Aménagement des bourgs : 630000 euros, 4 projets seront financés sur le territoire de l'Ardèche Verte.

### **Agenda :**

- 14 juillet : concours de boules intersociétaires.
- 8 Juillet : pique nique la Jointine
- Elections : permanence
- Mur entre la salle de la paroisse, et la salle des fêtes
- Eclairage de la Vierge
- Les Cheneaux de la salle des fêtes
- Clochers de Deyras
- Olympiades de St Félicien (comité des fêtes) 9 h au stade de foot de st félicien
- Réglementation vitesse village de Deyras
- Inauguration samedi 7 juillet de l'exposition de chantelermuze
- Tour de permanence pour les accueils
- Pot d'accueil : 19 h le 16 nadege et jean, le 23 juillet Philippe, le 30 juillet nicole et jacques,
- Comiteuf de San-vitou : Le 21 juillet a partir de 19 h sur réservation (soirée latino brésilienne)
- Prochain conseil municipal : le 24 août 2012
- Conseil communautaire le 30 août